

Fiche de données de sécurité

(Selon le règlement CLP N°1272/2008)

1. Identification du mélange et de l'entreprise

1.1 Identification du produit

Nom : Duroc
Type de produit : Matériaux d'enregistrement d'occlusion à base de résine
Référence : DU-50

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisation déconseillés :

Résine pour la solidification des transferts d'implants en bouche et pour l'enregistrement de l'occlusion

1.3 Renseignement Concernant le fournisseur de la fiche de sécurité :

Nom : G-PHARMA
Adresse : 35, avenue du Gros Chêne - ZI des Bellevues
BP 50072 Herblay
95612 Cergy-Pontoise Cedex
France
Email : elsodent@elsodent.com
Téléphone : + 33 (0)1 30 37 75 75

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

2. Identification des dangers

Le mélange satisfait aux critères de classification du Règlement CLP 1272/2008 modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement 1907/2006/CE. Le mélange exige une fiche de sureté conformément aux exigences demandées.

2.1 Classification du mélange :

2.1.1 Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP) :

Irrit oc. 2 : H319; STOT SE 3: H335; Irrit. Cut. 2: H315; Sens cut. 1: H317

2.1.2 Classification selon la directive N° 67/548/CEE :

Xi: R36, R37, R38, R43 (Sens. cut.)

2.1.3 Informations supplémentaires

Le libellé complet des classes et des catégories de danger, des mentions de danger H et des phrases R est mentionné en rubrique 16.

2.2 Eléments d'étiquetage

Etiquetage conformément au règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP) et ses dérogations à l'article 17, (relatif aux obligations d'étiquetages et emballage) prévues pour les produits dont la contenance est inférieure à 125 ml (Annexe I du règlement rubrique 1.5.2.1).

Pictogramme

SGH07



Attention

Mention d'avertissement

Mention (s) de danger

Conseil (s) de prudence

H317 Peut provoquer une allergie cutanée
P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Information supplémentaire sur les dangers : Non Applicable

2.3 Autres dangers

Selon les critères du décret REACH ce mélange ne contient pas de substance PBT ni vPvP.

3. Information sur les composants du mélange

3.1 Substance

Désignation CE : Non Applicable
Classification selon la directive 93/42/CEE : Classe IIa

3.2 Mélange

Index CE CAS	Nom chimique	% Masse	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)	Valeur seuil générique
Index : N/A CAS : 3077-12-1	Méthacrylates	70 - 90	STOT SE 3: H335; Irrit oc. 2 : H319; Irrit. Cut. 2: H315; Sens cut. 1: H317	≥ 1 % ≥ 1 % ≥ 1 % ≥ 0,1 %
Index : N/A CE : 202-327-6 CAS : 94-36-0	Benzoyle peroxyde	0,1 - 1	Peroxyde organique C : H242 Irrit. oc 2 : H319 Sens. Cut. 1: H317	≥ 1 % ≥ 0,1 %

Note : le texte intégral des mentions de danger H et des phrases R est indiqué à la rubrique 16.

4. Information sur les premiers secours

4.1 Description des mesures de premier secours

Inhalation : Non Applicable dans les conditions normales d'utilisation.
Ingestion : Non toxique dans les conditions normales d'utilisation (très petite quantité).
Pour une grande quantité ingérée, induire une régurgitation du matériau.
Contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Non disponible

4.3 Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Non disponible

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Moyen d'extinction approprié :	Eau en spray.	Moyen d'extinction inapproprié :	Non Applicable
Température d'auto-inflammation :	Non Applicable	Point d'éclair :	Non Applicable
Limite d'explosivité dans l'air :	Non Applicable	Point de fusion :	Non Applicable
Inflammabilité :	Non Applicable		

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Non Applicable

5.3 Conseils aux pompiers Non Applicable

6. Mesure à prendre en cas de dispersions accidentels

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Laver à l'eau et au savon en cas de contact.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Grande quantité: Eliminer le produit suivant les lois nationales, fédérales, régionales ou locales en vigueur (par incinération). Eliminer le contenant de la même façon que le produit lui-même.
Petite quantité: Polymériser le produit avant élimination classique.

6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Porter des gants et des lunettes de protection.
Eliminer le produit renversé avec des matériaux textiles absorbants.
Laver ensuite la surface contaminée au savon et à l'eau.

6.4 Références à d'autres sections

Consulter la section 8 pour la protection individuelle
Consulter la section 13 pour les conditions d'élimination

7. Manipulation et Stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

35, avenue du Gros Chêne - B.P. 10279 Herblay - 95617 Cergy Pontoise - France

Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Ce produit est réservé aux professionnels dentaires seulement.
Se laver les mains avec de l'eau et du savon, si un contact se produit.

7.2 Conditions nécessaires pour la sécurité du stockage, y compris d'éventuelles incompatibilités

Eviter l'exposition aux températures supérieures à 25°C.
Stocker de préférence le produit dans un endroit sec, frais, à l'abri de la lumière et de l'humidité.
Ne pas stocker le produit près d'une source de chaleur ou de flammes.
Garder les contenants soigneusement fermés.

7.3 Utilisations finales particulières : Produit à usage professionnel dentaire.

8. Contrôle de l'exposition des travailleurs et protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Equipements de protection respiratoire & Ventilation : Pas nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.
Equipements de protection individuelle : Lunettes, masque, gants et blouses.
Mesures particulières d'hygiène : Eviter le contact prolongé avec la peau.
En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Se laver les mains après utilisation.

8.2 Paramètres de l'explosion Non Applicable

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Information sur les propriétés physiques et chimique essentielles

Apparence :	Gel bleu	Densité de vapeur (air =1) :	Non Applicable
Odeur :	Légère odeur caractéristique	Solubilité dans l'eau :	Pratiquement insoluble
Point de fusion :	Non Applicable	Point d'éclair :	Non Applicable
Gravité spécifique :	~1,2	Réactivité dans l'eau :	Non Applicable
Point d'ébullition :	Non Applicable	PH :	Neutre
Point d'auto-inflammabilité :	Non Applicable	Température de décomposition :	Non Applicable
Pression de vapeur :	Négligeable (à temp ambiante)	Propriétés oxydantes :	Non

9.2 Autre information Aucune

10. Stabilité et réactivité du produit

10.1 Réactivité :	Non Applicable
10.2 Stabilité chimique :	Généralement stable
10.3 Possibilités de réactions dangereuses :	Aucune connue
10.4 Conditions à éviter :	Eviter l'exposition aux températures élevées.
10.5 Matières incompatibles :	Amines
10.6 Produits de décomposition dangereux :	Inconnus
10.7 Polymérisation non contrôlée :	Peut apparaître quand une grande quantité de produit est exposé à une température élevée

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets aigus potentiels sur la santé : Possibilité d'irritation ou de sensibilisation de la peau si le produit n'est pas éliminé par lavage rapidement.
Effets chroniques potentiels sur la santé : Possibilité de sensibilisation en cas d'exposition ou de contact prolongé ou répété avec la peau.
Signes et symptômes de l'exposition au produit : Irritation de la peau, des yeux ou des voies respiratoires.

11.2 Autres informations : Aucune

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité Aucune toxicité écologique ou impact sur l'environnement n'ont été décelés pour ce produit, dans les quantités présentes dans le conditionnement normal. Il est inerte une fois polymérisé.

12.2 Persistance et dégradabilité : Non Applicable

- 12.3 Potentiel de bioaccumulation :** Non Applicable
12.4 Mobilité dans le sol : Non Applicable
12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB : Non Applicable
12.6 Autres effets néfastes : Non Applicable

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Grandes quantités: Élimination suivant les lois nationales, fédérales, régionales ou locales en vigueur.
Ne pas verser dans l'évier.
Petites quantités: Élimination par le système classique, après polymérisation.

14. Informations relatives au transport

Ces informations relatives au transport sont citées suivant les règles de transport international.
Aucunes restrictions pour le transport routier, maritime ou aérien.
Éviter les températures élevées durant le transport.

15. Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementation/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

Dispositif médical de classe IIa suivant la directive 93/42/CEE

- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique :** Non applicable

16. Autres informations

Symbole de danger potentiel :

- Xi : irritant
E : Explosif
O : comburant
STOT SE 3 : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique catégorie de danger 3

Phrases de risques R

- R 2 : Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
R 7 : Peut provoquer un incendie.
R36 : Irritant pour les yeux,
R37 : Irritant pour les voies respiratoires,
R38 : Irritant pour la peau,
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Phrases de sécurité S

- S3 : Conserver le produit dans un endroit ventilé, plutôt frais.
S9, S14 : Éviter les températures extrêmes, les sources de lumières vives, les sources de flamme et l'humidité.

Mentions de danger H

- H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseil (s) de prudence

- P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P272 : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305 + P351 + P338 : En cas de contact avec les yeux, rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes, enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P302 + P352 : En cas de contact avec la peau, laver abondamment à l'eau et au savon.
P333 + P313 : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, consulter un médecin.
P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P312 : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

35, avenue du Gros Chêne - B.P. 10279 Herblay - 95617 Cergy Pontoise - France

P330 : Rincer la bouche.

Certaines des informations présentées ci-dessus et les conclusions en résultant peuvent être de sources différentes des informations directement issues des tests effectués sur le produit lui-même.

Ces informations, utilisées dans ce document, ont été obtenues de sources que nous pensons crédibles (Exemple : Article 9 du règlement (CE) 1272/2008). De plus, ces informations sont données sans garantie implicite ou explicite quant à leur évaluation. Les conditions ou les méthodes d'utilisation, de manipulation, de stockage et d'élimination sont hors de notre contrôle et ces opérations peuvent aussi être effectuées sans consultation préalable de G-PHARMA.

Pour ces raisons, nous n'assumons aucune responsabilité et déclinons tout engagement légal pour tous dommages, pertes ou frais pouvant naître avant, pendant ou après manipulation, stockage, utilisation ou élimination du produit.

Si le produit est utilisé comme ingrédient dans l'élaboration d'un autre produit, ou s'il est utilisé sans suivre les recommandations données par G-PHARMA, les informations contenues dans cette FDS pourraient être inadéquates: L'utilisateur doit étudier les recommandations données pour le produit et décider lui-même si le contexte d'utilisation envisagé est approprié.

Mention de danger (Phrases H)

H200 – Explosif instable.

H201 – Explosif; danger d'explosion en masse.

H202 – Explosif; danger sérieux de projection.

H203 – Explosif; danger d'incendie, d'effet de souffle ou de projection.

H204 – Danger d'incendie ou de projection.

H205 – Danger d'explosion en masse en cas d'incendie.

H220 – Gaz extrêmement inflammable.

H221 – Gaz inflammable.

H222 – Aérosol extrêmement inflammable.

H223 – Aérosol inflammable.

H224 – Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.

H225 – Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 – Liquide et vapeurs inflammables.

H228 – Matière solide inflammable.

- H240** – Peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H241 – Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.
H242 – Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H250 – S'enflamme spontanément au contact de l'air.
H251 – Matière auto-échauffante; peut s'enflammer.
H252 – Matière auto-échauffante en grandes quantités; peut s'enflammer.
H260 – Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.
H261 – Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.
H270 – Peut provoquer ou aggraver un incendie; comburant.
H271 – Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.
H272 – Peut aggraver un incendie; comburant.
H280 – Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H281 – Contient un gaz réfrigéré; peut causer des brûlures ou blessures cryogéniques.
H290 – Peut être corrosif pour les métaux.
H300 – Mortel en cas d'ingestion.
H301 – Toxique en cas d'ingestion.
H302 – Nocif en cas d'ingestion.
H304 – Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H310 – Mortel par contact cutané.
H311 – Toxique par contact cutané.
H312 – Nocif par contact cutané.
H314 – Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315 – Provoque une irritation cutanée.
H317 – Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 – Provoque des lésions oculaires graves.
H319 – Provoque une sévère irritation des yeux.
H330 – Mortel par inhalation.
H331 – Toxique par inhalation.
H332 – Nocif par inhalation.
H334 – Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335 – Peut irriter les voies respiratoires.
H336 – Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H340 – Peut induire des anomalies génétiques
qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.
H341 – Susceptible d'induire des anomalies génétiques .
H350 – Peut provoquer le cancer .
H351 – Susceptible de provoquer le cancer .
H360 – Peut nuire à la fertilité ou au fœtus .
H361 – Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus .
H362 – Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
H370 – Risque avéré d'effets graves pour les organes .
H371 – Risque présumé d'effets graves pour les organes .
H372 – Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .
H373 – Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .
H400 – Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 – Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 – Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 – Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413 – Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
- EUH 001** – Explosif à l'état sec.
EUH 006 – Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.
EUH 014 – Réagit violemment au contact de l'eau.
EUH 018 – Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
EUH 019 – Peut former des peroxydes explosifs.
EUH 044 – Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
EUH 029 – Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques.
EUH 031 – Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
EUH 032 – Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
EUH 066 – L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH 070 – Toxique par contact oculaire.
EUH 071 – Corrosif pour les voies respiratoires.

- EUH 059** – Dangereux pour la couche d’ozone.
EUH 201 – Contient du plomb. Ne pas utiliser sur les objets susceptibles d’être mâchés ou sucés par des enfants.
EUH 201A – Attention! Contient du plomb.
EUH 202 – Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants.
EUH 203 – Contient du chrome (VI). Peut produire une réaction allergique.
EUH 204 – Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.
EUH 205 – Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.
EUH 206 – Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d’autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).
EUH 207 – Attention! Contient du cadmium. Des fumées dangereuses se développent pendant l’utilisation. Voir les informations fournies par le fabricant. Respectez les consignes de sécurité.
EUH 208 – Contient . Peut produire une réaction allergique.
EUH 209 – Peut devenir facilement inflammable en cours d’utilisation.
EUH 209A – Peut devenir inflammable en cours d’utilisation.
EUH 210 – Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
EUH 401 – Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement.

Conseil de prudence (Phrases P)

- P101** – En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 – Tenir hors de portée des enfants.
P103 – Lire l'étiquette avant utilisation.
P201 – Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 – Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210 – Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.
P211 – Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P220 – Tenir/stocker à l'écart des vêtements/.../matières combustibles
P221 – Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles...
P222 – Ne pas laisser au contact de l'air.
P223 – Éviter tout contact avec l'eau, à cause du risque de réaction violente et d'inflammation spontanée.
P230 – Maintenir humidifié avec...
P231 – Manipuler sous gaz inerte.
P232 – Protéger de l'humidité.
P233 – Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P234 – Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
P235 – Tenir au frais.
P240 – Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 – Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../ antidéflagrant.
P242 – Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243 – Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P244 – S'assurer de l'absence de graisse ou d'huile sur les soupapes de réduction.
P250 – Éviter les abrasions/les chocs/.../les frottements.
P251 – Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P260 – Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P261 – Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P262 – Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P263 – Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement.
P264 – Se laver ... soigneusement après manipulation.
P270 – Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271 – Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272 – Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273 – Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 – Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P281 – Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
P282 – Porter des gants isolants contre le froid/un équipement de protection du visage/ des yeux.
P283 – Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.
P284 – Porter un équipement de protection respiratoire.
P285 – Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
P231 + P232 – Manipuler sous gaz inerte. Protéger de l'humidité.
P235 + P410 – Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.
P301 – EN CAS D'INGESTION:
P302 – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:
P303 – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux)::
P304 – EN CAS D'INHALATION:

- P305** – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
- P306** – EN CAS DE CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS:
- P307** – EN CAS d'exposition:
- P308** – EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:
- P309** – EN CAS d'exposition ou d'un malaise:
- P310** – Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P311** – Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P312** – Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- P313** – Consulter un médecin.
- P314** – Consulter un médecin en cas de malaise.
- P315** – Consulter immédiatement un médecin.
- P320** – Un traitement spécifique est urgent (voir ... sur cette étiquette).
- P321** – Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).
- P322** – Mesures spécifiques (voir ... sur cette étiquette).
- P330** – Rincer la bouche.
- P331** – NE PAS faire vomir.
- P332** – En cas d'irritation cutanée:
- P333** – En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:
- P334** – Rincer à l'eau fraîche/poser une compresse humide.
- P335** – Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau.
- P336** – Dégeler les parties gelées avec de l'eau tiède. Ne pas frotter les zones touchées.
- P337** – Si l'irritation oculaire persiste:
- P338** – Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P340** – Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P341** – S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P342** – En cas de symptômes respiratoires:
- P350** – Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.
- P351** – Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
- P352** – Laver abondamment à l'eau et au savon.
- P353** – Rincer la peau à l'eau/se doucher.
- P360** – Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.
- P361** – Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
- P362** – Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- P363** – Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- P370** – En cas d'incendie:
- P371** – En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités:
- P372** – Risque d'explosion en cas d'incendie.
- P373** – NE PAS combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs.
- P374** – Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.
- P375** – Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.
- P376** – Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.
- P377** – Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger.
- P378** – Utiliser ... pour l'extinction.
- P380** – Évacuer la zone.
- P381** – Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.
- P390** – Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
- P391** – Recueillir le produit répandu.
- P301 + P310** – EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P301 + P312** – EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- P301 + P330 + P331** – EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
- P302 + P334** – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: rincer à l'eau fraîche/poser une compresse humide.
- P302 + P350** – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.
- P302 + P352** – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
- P303 + P361 + P353** – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
- P304 + P340** – EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P304 + P341** – EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P305 + P351 + P338** – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

- P306 + P360** – EN CAS DE CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS: rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.
- P307 + P311** – EN CAS d'exposition: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P308 + P313** – EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
- P309 + P311** – EN CAS d'exposition ou de malaise: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P332 + P313** – En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
- P333 + P313** – En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
- P335 + P334** – Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau. Rincer à l'eau fraîche/poser une compresse humide.
- P337 + P313** – Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
- P342 + P311** – En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P370 + P376** – En cas d'incendie: obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.
- P370 + P378** – En cas d'incendie: utiliser ... pour l'extinction.
- P370 + P380** – En cas d'incendie: évacuer la zone.
- P370 + P380 + P375** – En cas d'incendie: évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.
- P371 + P380 + P375** – En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.
- P401** – Stocker ...
- P402** – Stocker dans un endroit sec.
- P403** – Stocker dans un endroit bien ventilé.
- P404** – Stocker dans un récipient fermé.
- P405** – Garder sous clef.
- P406** – Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en ... avec doublure intérieure résistant à la corrosion.
- P407** – Maintenir un intervalle d'air entre les piles/palettes.
- P410** – Protéger du rayonnement solaire.
- P411** – Stocker à une température ne dépassant pas ... oC/... oF.
- P412** – Ne pas exposer à une température supérieure à 50 oC/122 oF.
- P413** – Stocker les quantités en vrac de plus de ... kg/... lb à une température ne dépassant pas ... oC/... oF.
- P420** – Stocker à l'écart des autres matières.
- P422** – Stocker le contenu sous ...
- P402 + P404** – Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé.
- P403 + P233** – Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P403 + P235** – Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
- P410 + P403** – Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.
- P410 + P412** – Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 oC/ 122 oF.
- P411 + P235** – Stocker à une température ne dépassant pas ... oC/... oF. Tenir au frais.
- P501** – Éliminer le contenu/récipient dans ...